

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

COMMUNES DE COURBEVOIE ET PUTEAUX

Avis d'ouverture d'une participation du public par voie électronique préalable à la délivrance, au profit des sociétés MIROIRS AB, PRIMOPIERRE et MIROIRS D, d'une autorisation de construire le projet « Miroirs » à Courbevoie

Par arrêté préfectoral, il sera procédé du lundi 25 octobre 2021 - 9h00 - au vendredi 26 novembre 2021 - 17h00 -, soit pendant 33 jours consécutifs, à une participation du public par voie électronique préalable à la délivrance du permis de construire n°092 026 21 D0017 au profit des sociétés MIROIRS AB, PRIMOPIERRE et MIROIRS D, concernant la réalisation du projet « Miroirs » à Courbevoie, aux 16, 18, 32, 34, 36, 44, 46 avenue d'Alsace.

Le projet consiste, après la démolition de l'ensemble immobilier existant, en une reconstruction d'un ensemble mixte, organisé en trois verticalités d'écritures architecturales distinctes qui dialoguent autour d'une place et de liaisons publiques qui participent au renouveau de la Défense, en reconnectant les niveaux de la dalle, du boulevard circulaire et de la ville de Courbevoie.

Le projet totalise ainsi 111.700 m² de bureaux, 14.000 m² d'hôtel, 5.500 m² d'hébergements, et 10.000 m² de restaurants et commerces environ sur une surface de terrain de 9904 m². Il se situe dans le périmètre de l'Opération d'Intérêt National (OIN) La Défense Seine Arche.

La participation du public par voie électronique concernera deux communes du département des Hauts-de-Seine : Courbevoie et Puteaux.

Le siège de cette participation est situé à la mairie de Courbevoie (92400) - Hôtel de Ville - 2, place de l'Hôtel de Ville.

Le dossier soumis à cette procédure comporte notamment le dossier de demande de permis de construire, l'étude d'impact qui a fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale, également présent dans le dossier, et le mémoire en réponse du maître d'ouvrage. Pendant toute la durée de la participation, il sera mis à la disposition du public :

- sur le site dédié au projet : <http://projet-miroirs-courbevoie.participationdupublic.net>
- sur le site internet de la préfecture des Hauts-de-Seine : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2021-projets/COURBEVOIE>
- sur la plate-forme du ministère de l'Écologie : <https://www.projets-environnement.gouv.fr/pages/home/>

Dans le respect des mesures de distanciation sociale et des consignes sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19 actuellement en cours, chacun pourra prendre connaissance d'un exemplaire papier du dossier :

- à la mairie de Puteaux (92800) – service urbanisme 1^{er} étage – bureau 1.08 (secrétariat) – 131 rue de la République :
- du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- dans le hall d'accueil principal de la mairie de Courbevoie (92400) - Hôtel de Ville - 2, place de l'Hôtel de Ville :
- les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 17h30,
- les jeudis de 8h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00.
- à la préfecture des Hauts-de-Seine, sur rendez-vous à réserver à l'adresse-mail : pref-enquetes-publiques-belp@hauts-de-seine.gouv.fr

Pendant toute la durée de la participation, le public pourra faire parvenir ses observations et propositions sur le registre d'enquête dématérialisé accessible via le site internet dédié au projet : <http://projet-miroirs-courbevoie.participationdupublic.net>

Des observations et propositions du public pourront par ailleurs être adressées par écrit au siège de l'enquête : mairie de Courbevoie (92400) - service de l'urbanisme – 2, Place de l'Hôtel de Ville - 92400 Courbevoie.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale seront consultables au siège de l'enquête ainsi que sur le site dédié au projet : <http://projet-miroirs-courbevoie.participationdupublic.net>

La synthèse des observations et propositions du public avec l'indication de celles dont il a été tenu compte sera publiée pendant trois mois à compter de la clôture de la participation :

- sur le site dédié au projet : <http://projet-miroirs-courbevoie.participationdupublic.net>
- sur le site internet de la préfecture des Hauts-de-Seine : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2021-projets/COURBEVOIE>

- sur la plate-forme du ministère de l'Écologie : <https://www.projets-environnement.gouv.fr/pages/home/>

Pendant toute la durée de la participation, le public pourra demander toute information sur le projet « Miroirs » à Courbevoie à l'assistant aux maîtres d'ouvrage :

BNP PARIBAS IMMOBILIER PROMOTION IMMOBILIER D'ENTREPRISE
167 quai de la Bataille de Stalingrad - 92867 Issy-les-Moulineaux Cédex
Mail : elvys.flokouna@realestate.bnpparibas

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, le maire de Courbevoie rendra sa décision, au nom de l'État, sur la demande de permis de construire.

Le préfet,

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général

Vincent BERTON